



APPEL À CONSULTATION à l'attention des prestataires

CAHIER DES CHARGES POUR LA CRÉATION D'UN SITE INTERNET DU RÉSEAU PAYSAGE OCCITANIE

CALENDRIER DE LA CONSULTATION

Date de lancement	13 / 01 / 2023
Date limite de remise des offres avant le	10 / 02 / 2023 à 17h
Date de prise de décision avant le	24 / 02 / 2023 à 17h

TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte du Réseau Paysage Occitanie	p. 3
2. Communication actuelle du Réseau Paysage Occitanie	p. 4
3. Conception, développement et mise en œuvre d'un site internet dédié	p. 5
4. Gouvernance et administration souhaitées du site internet	p. 7
5. Livrables, modalités de suivi et planning de travail	p. 8
6. Procédure de l'appel à consultation	p. 8

5 avenue Frizac
31 400 Toulouse
Tél. : 05 34 41 39 59
contact@les-caue-occitanie.fr

www.les-caue-occitanie.fr

1 | CONTEXTE DU RÉSEAU PAYSAGE OCCITANIE

▪ Un réseau partenarial qui bénéficie de plus de 15 années d'expérience

A partir de 2004, les services régionaux du ministère de l'Environnement (DIREN puis DREAL) avec l'appui des CAUE de la région ont développé le réseau paysage Midi-Pyrénées, aujourd'hui élargi à l'ensemble de la région Occitanie.

Ils s'adjoignent des savoirs et compétences des universités et organismes de recherche pour associer la connaissance scientifique sur le paysage aux enjeux d'avenir durable des territoires dans les projets portés par les acteurs publics. Ce réseau se présente comme un espace de rencontres et d'échanges interdisciplinaires et interprofessionnels autour d'une stratégie globale : produire et diffuser la connaissance des paysages, développer les compétences, mobiliser les acteurs régionaux pour une culture partagée des enjeux paysagers, notamment sur les conditions des transitions. Ses activités sont développées en référence aux objectifs de la Convention Européenne du Paysage (Florence, 2000) et en cohérence avec les orientations de la politique nationale du paysage (Article L 350-1 du code de l'Environnement).

▪ Un réseau pour enrichir les pratiques

Le réseau Paysage Occitanie a pour objectifs de participer à l'accompagnement, la mise en œuvre et la promotion de la politique du paysage en région. Ils se traduisent dans quatre types d'intervention : échanger, produire, former et informer et se déclinent autour de trois thématiques :

- développement et appropriation des connaissances : atlas, observatoire et études,
- professionnalisation des compétences : accompagnement, mobilisation et formation,
- transfert et diffusion : échanges d'expériences et de savoir-faire.

Il s'agit également de renforcer les échanges interprofessionnels et la connaissance entre les acteurs du paysage : services de l'État, collectivités locales, institutions, organismes publics et professionnels.

▪ Organisation et fonctionnement du réseau

Le fonctionnement du réseau repose sur le comité d'animation qui impulse les dynamiques d'animation, au travers des journées d'échanges et des productions écrites.

Une des spécificités du comité d'animation est d'associer, depuis 2010 sous la forme d'un partenariat, les universités et écoles supérieures de la région, investies dans la formation et/ou la recherche sur les paysages, la culture et les territoires.

Le réseau associe librement des représentants des administrations et d'organismes publics et compte à ce jour plus de 230 membres. Il fédère des institutions locales, nationales et internationales.

COMITÉ D'ANIMATION

DREAL Occitanie / Les CAUE d'Occitanie

Université Jean Jaurès (GEODE) de Toulouse

Université Paul Valéry (CRISES) de Montpellier

École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse

École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier

MEMBRES

- **Collectivités locales** (*Région, Conseils départementaux, intercommunalités, communes, syndicats mixtes ...*),
- **Institutions** (*CAUE, Office national des forêts, Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, Agences de la biodiversité, ...*),
- **Services de l'État** : *Direction départementale des territoires - et de la mer (DDT-M), Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), ...*
- **Associations** (*Arbres et paysages, SPEEF ...*),
- **Professionnels** (*paysagistes, architectes, urbanistes, écologues, agences d'urbanisme, ...*)

2 | COMMUNICATION ACTUELLE DU RÉSEAU PAYSAGE OCCITANIE

▪ Les animations du réseau

Les activités du réseau s'inscrivent dans un programme pluriannuel, redéfini périodiquement et fondent les relations entre les partenaires. Ce programme se décline annuellement. Les principales actions concernent l'organisation de **journées thématiques d'échanges**, des rencontres de terrain et de projets innovants. Un compte-rendu ou une synthèse des échanges est faite à l'issue de ces rencontres.

Les membres du réseau ont aussi vocation à participer à des sessions de formation ou d'information dans le cadre de séminaires ou de colloques organisés en France et à l'étranger.

Les actions de formation constituent aussi un volet de mobilisation d'une partie des membres, soit dans le cadre des institutions représentées (universités, ateliers) ou à l'occasion de demandes externes.

▪ Les productions du réseau

→ Le paysage info

Le réseau diffuse une lettre trimestrielle, intitulée Paysage-info, qui relaie les informations auprès de ses membres sur des sujets d'actualité au niveau local, national ou international. Cet opuscule illustré et mis en page offre entre 8 et 16 pages de lecture. Le rythme de diffusion est calé sur les changements de saison. La diffusion se fait essentiellement par voix numérique.

→ Les dossiers du réseau

L'approfondissement de travaux sur le paysage en région Occitanie peut donner lieu à la réalisation de "dossiers du réseau", constituant une sorte de synthèse sur le sujet, dans un document d'une vingtaine de pages illustré. Ces documents sont diffusés à la fois en version numérique et papier à l'occasion de rencontres.

→ Plaquettes sur les paysages d'Occitanie

Depuis 2018, le réseau développe une collection de plaquettes de synthèse de huit pages autour des paysages d'Occitanie. La première a consisté dans l'identification des grands paysages régionaux,

à la suite de la fusion de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon. Deux autres plaquettes sont parues, l'une sur les carrières, l'autre sur la transition énergétique. Une quatrième est en cours de finalisation sur les questions liées à la nature et à la biodiversité (parution fin 2022).

▪ La communication sur les sites institutionnels

La DREAL Occitanie et les CAUE d'Occitanie disposent chacun en ce qui le concerne d'un site "institutionnel" au sein desquels on retrouve des informations sur les activités du réseau.

Pour autant, les activités propres au réseau étant noyées dans un ensemble plus vaste, leur lisibilité n'est pas directe.

L'emplacement des informations relatives au réseau paysage (elles-mêmes incluses dans un espace sur les sites et paysages) sur le site de la DREAL se situe ici :

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/reseau-paysage-occitanie-r5626.html>

Sur le site des CAUE d'Occitanie, les informations sont regroupées dans la rubrique spécifique "Le paysage et la biodiversité" et des informations sur le paysage sont également disponibles dans les pages départementales des différents CAUE, chacun d'eux pouvant développer des informations en propre :

<https://www.les-caue-occitanie.fr/>

▪ La communication via les réseaux sociaux

Depuis 2020, le Réseau Paysage Occitanie a développé sa communication sur les réseaux sociaux, essentiellement au travers des plateformes Twitter et Instagram.

Le compte Twitter permet de relayer des informations propres au réseau ou concernant l'aménagement régional ou les paysages. Il rassemble actuellement plus d'une cinquantaine d'abonnés.

Le compte Instagram permet de partager les publications et les événements organisés. Ce compte rassemble actuellement environ 290 abonnés.

Un compte spécifique "Google" permet aussi d'organiser les rencontres du réseau au travers de la gestion des invitations et inscriptions.

3 | CONCEPTION, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN OEUVRE D'UN SITE INTERNET DÉDIÉ

▪ Objectifs

Le site internet du Réseau Paysage Occitanie doit permettre de valoriser l'ensemble des actions menées et de les rendre plus accessibles pour l'ensemble des membres et plus largement pour l'ensemble de la communauté professionnelle intéressée aux questions de paysage et d'aménagement en Occitanie.

Cette reconnaissance passe dans un premier temps par la définition d'un nom de domaine spécifique de type **paysage-occitanie.fr**, avec les droits associés, intégrant notamment la possibilité de créer plusieurs boîtes courriels pour les administrateurs (10 maximum).

Le site devra permettre de mettre en ligne des articles illustrés, des productions propres au réseau, téléchargeables, de partager un agenda des manifestations en paysage, référencées par le réseau et éventuellement de développer un forum d'échanges. Des liens devront être possibles avec les comptes existants sur les réseaux sociaux (Google, Twitter, Instagram ...). Un formulaire de contact devra être intégré.

La fréquentation du site devra être mesurable sur un plan quantitatif (nombre de connexions par jour) aussi bien que sur un plan qualitatif, selon les indicateurs suivants :

- le nombre de visiteurs uniques,
- le nombre total de sessions,
- les mots clés tapés par les internautes sur Google pour atteindre votre site,
- les pages les plus, et les moins visitées,

Les membres du comité d'animation seront les gestionnaires du site et auront les droits d'écriture sur le site.

▪ Cibles

Sont concernés, les membres :

- collectivités locales (*Région, Conseils départementaux, intercommunalités, communes, syndicats mixtes, ...*),
- institutions (*CAUE, ONF, Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, Agences de la biodiversité, ...*),
- services de l'État (*DDT(M), UDAP, DRAC, DRAAF, ...*),
- associations (*Arbres et Paysages, SPEEF, ...*),
- professionnels (*paysagistes, architectes, urbanistes, écologues, agences d'urbanisme, ...*).

▪ Organisation du site

Une charte graphique spécifique, issue des modèles existants et sur les bases de propositions complémentaires du graphiste de la DREAL, serviront de base pour la mise en forme du contenu des pages web.

Sur les bases des éléments fournis par le maître d'ouvrage, le prestataire proposera une arborescence logique du site, facilitant l'accès aux différents modules ainsi que la recherche d'informations. Il est prévu qu'un certain nombre de pages existantes sur les sites institutionnels soient reprises dans la perspective de constituer le "fond" du site.

Le prestataire proposera des formats de page intégrant ces éléments graphiques pour différents types de pages :

- article du réseau,
- présentation d'une animation,
- présentation d'une publication,
- évènement particulier,
- forum, contact, ...

Le site internet devra être conçu selon la norme "responsive", afin de s'adapter aux différents outils de connexion, ordinateurs, tablettes et smartphones.

Les maquettes des pages devront être formellement validées par le comité d'animation.

▪ Choix du CMS

Concernant le système de gestion de contenu (CMS) et même si le choix n'est pas définitivement arrêté, l'objectif est bien l'usage d'un outil en Open Source, selon une utilisation simple et la possibilité d'une gestion multi-utilisateur. Il devra aussi permettre d'évoluer au travers d'une personnalisation de l'outil.

L'outil CMS répondant le mieux à ces ambitions serait à priori WordPress. Ce choix sera discuté entre le maître d'ouvrage et le prestataire au démarrage du travail à mener. Le prestataire éclairera le maître d'ouvrage sur l'outil le plus pertinent à mettre en place.

- **Développement du site en mode sécurisé**

Le prestataire s'assurera que l'accès au site internet soit totalement sécurisé, au travers du couple SSL & HTTPS permettant d'assurer une connexion sécurisée entre le serveur web qui héberge le site internet et le navigateur employé par les utilisateurs pour le consulter.

- **Migration des données existantes**

Afin de construire et d'organiser le futur site, les documents de base (articles, documents téléchargeables, images, ...) seront fournis au prestataire ou un accès sera donné pour la migration à partir des bases de données existantes.

4 | GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION SOUHAITÉES DU SITE INTERNET

- **Accès en écriture sur le site**

La gouvernance du site internet sera assurée par les membres du comité d'animation du réseau paysage et sous la double responsabilité de la DREAL Occitanie et des CAUE d'Occitanie. Chaque membre bénéficiera individuellement d'un accès au site internet afin d'en assurer l'enrichissement progressif. Les publications seront validées collectivement par le comité d'animation, à priori ou à postériori.

Dans le cas où un des membres ne serait plus en situation de participer au réseau (changement de poste, retraite, ...), il conviendra de disposer de la procédure permettant de "supprimer" le compte de l'utilisateur considéré, par mesure de sécurité.

De la même manière, il conviendra de disposer de la possibilité d'ouvrir des droits à de nouvelles personnes et de créer de nouvelles boîtes mail associées.

- **Hébergement et sécurité**

La prestation inclut dans son offre financière et technique la sécurisation du site au travers d'un site miroir, hébergé dans un lieu différent du site initial. L'hébergement du site doit être envisagé prioritairement sur des serveurs en France.

Le coût d'hébergement de la première année est réputé inclus dans l'offre financière.

- **Maintenance**

La prestation intègre une année d'accompagnement dans la maintenance du site afin de corriger d'éventuels bugs et erreurs de conception. Cette année court à la date de réception définitive du site internet.

Un contrat de maintenance sera conclu annuellement pour assurer une maintenance technique et l'hébergement du site.

▪ Formation des utilisateurs au site internet

Afin de prendre en main la gestion et l'utilisation du site internet, une formation sera assurée par le prestataire (en présentiel ou distanciel) aux huit utilisateurs (mise en ligne, suppression d'articles, ajout ou retrait d'images, vidéos, textes, etc., de pages, ...). Pour faciliter la prise de notes, un support écrit sera fourni à chaque utilisateur par le prestataire. Cette formation est à inclure dans l'offre financière.

5 | LIVRABLES, MODALITÉS DE SUIVI ET PLANNING DE TRAVAIL

▪ Livrables

Les pièces à fournir par le prestataire lors de la réalisation du site seront les suivantes :

- le planning de réalisation avec un engagement sur des échéances dont la date de mise en ligne du site internet,
- l'arborescence du site (l'arborescence peut être définie par les maquettes graphiques simples),
- les fichiers informatiques (pages HTML, graphismes, base de données, programmes...),
- un cahier des charges décrivant le site, son fonctionnement et son hébergement,
- les versions du code HTML et CSS utilisées,
- la liste des navigateurs compatibles,
- les identifiants et les mots de passe pour accéder aux comptes d'administration.

Avant toute réception définitive du site, une série de tests utilisateurs sera menée afin de valider la structuration, l'organisation et le fonctionnement du site.

▪ Modalités de suivi et planning de travail

Le projet sera suivi par un comité de pilotage constitué de la DREAL Occitanie et de l'association Les CAUE d'Occitanie. Les phases clés du projet seront validées en concertation par les membres du comité d'animation du Réseau Paysage Occitanie.

La prestation est prévue pour se dérouler dans un délai maximum de six mois.

Après notification de l'offre retenue, une rencontre se tiendra sous quinze jours en vue de définir précisément l'organisation de la prestation, son déroulement et les temps de validation. Le prestataire pourra, à l'occasion de cette première rencontre proposer une arborescence et une organisation du site. Sous un mois, le prestataire proposera deux maquettes possibles du site, afin d'arrêter un choix graphique définitif.

6 | PROCÉDURE DE L'APPEL À CONSULTATION

Cet appel à consultation est proposé à tout prestataire répondant aux conditions de régularité d'activité.

▪ Méthodologie

Le prestataire doit présenter une proposition technique avec une présentation précise des dispositions envisagées (contenu et méthode détaillés, analyse des contraintes, moyens mis en œuvre, détail du personnel spécialement affecté à cette prestation. Il ne s'agit pas de reprendre in extenso le cahier des

charges mais de montrer en quoi le prestataire y répond et les plus-values qu'il apporte en proposant des solutions les plus adaptées aux besoins.

Des préconisations et recommandations pourront être émises dans des chapitres spécifiques.

L'enveloppe financière dédiée à cette prestation est fixée à 24 400 € TTC.

▪ Conditions d'envoi des offres

Les offres seront adressées à **Madame la Présidente de l'association Les CAUE d'Occitanie**, par message électronique à : contact@les-caue-occitanie.fr.

Le dossier ainsi que les documents de présentation seront rédigés en langue française et au format PDF. L'unité monétaire utilisée sera l'euro. Votre dossier comprendra dans cet ordre :

- 1/ Fiche de présentation du prestataire selon le modèle ci-après et CV de(s) l'intervenant(e)(s).
- 2/ Proposition(s) technique(s) et financière(s) TTC en euros, avec impérativement un détail des temps passés par phase et un coût de journalier par intervenant(e).
- 3/ Planning prévisionnel avec dates de commencement et de livraison ainsi que date de la mise en ligne du site internet,
- 3/ Clauses sociales : le prestataire précisera les éventuelles mesures prises en interne pour favoriser l'égalité homme/femme, le développement durable et l'intégration du handicap.

La date limite d'envoi des offres est indiquée sur la page de garde.

▪ Modalités de gestion administrative

La sélection s'effectuera en tenant compte des critères suivants :

- Valeurs techniques et services associés de la prestation au vu du contenu des éléments : 70 %.
- Prix de la prestation : 30%.

Cet appel à consultation fera l'objet d'un contrat de prestation avec un contact unique qui aura pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels le prestataire s'engage à assurer la conception, le développement et la mise en œuvre du site internet du Réseau Paysage Occitanie. Les caractéristiques, objectifs à atteindre, contraintes à prendre en compte, transmission et garantie des droits de la propriété matérielle et intellectuelle ainsi que d'autres tâches, seront spécifiés et rédigés par les parties, avant le début de la prestation. La reconduction du contrat de prestation n'est pas tacite.

D'un point de vue administratif, le prestataire retenu s'engage à fournir avant la signature du contrat de prestation les documents suivants :

- copie du n° SIRET et du n° TVA intracommunautaire ;
- extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBis) ou une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes physiques ou morales en cours d'inscription ;
- attestation d'assurance pour les risques professionnels ;
- en cas de redressement judiciaire, copie du jugement autorisant la poursuite d'activité ;
- attestations et certificats délivrés par les administrations et les organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales à l'égard du droit français et/ou européen ;

- pièces prévues par l'article D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail, si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger ;
- une déclaration sur l'honneur (modèle transmis).

Pourra être également demandée, une garantie professionnelle et financière (bilan de l'année précédente).

▪ **Contact administratif**

Uniquement par message électronique, à Fabienne RODRIGUEZ : f.rodriquez@les-caue-occitanie.fr

FICHE DE PRÉSENTATION DU PRESTATAIRE

Nous vous remercions de respecter le cadre qui suit, contenus et ordre de présentation.
 Joindre un CV de(s) l'intervenant(e)(s).

IDENTITÉ	Raison sociale	
	Statut juridique	
	Date de création	
	Durée de la personne morale	
	Coordonnées / Adresse postale du siège / Téléphone / Email / Site internet	
	Nom et Prénoms du gérant ou de l'organe de direction	
	N° d'enregistrement Kbis	
	N° siret et n°TVA intracommunautaire	
CONTACT	Nom de l'interlocuteur(trice) en charge de cet appel à consultation	
	Qualité / Fonction	
	Téléphone et Email	
ORGANISATION	Effectifs : dont salariés permanents et autres	
	Nature des publics pour lequel vous avez l'habitude d'intervenir	
	Types de structures pour lesquelles vous avez l'habitude d'intervenir	
	Moyens et modalités de gestion administrative	